



84^e CONGRÈS
Hlm

de l'Union sociale
pour l'habitat

24>26 SEPT. 2024

MONTPELLIER

Modalités d'inscription



L'UNION SOCIALE
POUR L'HABITAT

Les Hlm, l'habitat en Mouvement

Modalités d'inscription 84^e Congrès

Droits d'inscription

▶ Droits d'inscription(s) souscrits en ligne (sur le site internet)

Pour tous les membres des organismes :

- de 1 à 5 inscrits : **690€**
- à partir et au-delà de 6 inscrits : **540€**

Conditions spéciales pour les administrateurs

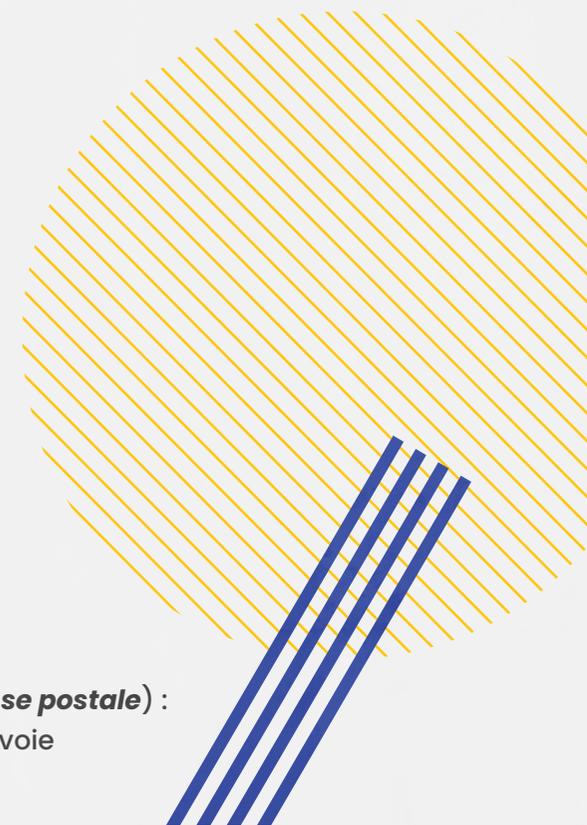
- à partir du troisième inscrit : **345€**

Les catégories "personne accompagnante" et "directeurs techniques" n'existent plus.
Ces personnes doivent être inscrite en tant que "Congressiste".

Nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt afin de nous préciser votre réservation hôtelière.

▶ Les inscriptions doivent être terminées le 24 juillet 2024.

Votre règlement par chèque ainsi que les références de la facture sont à adresser à (**attention nouvelle adresse postale**) :
L'agence Lever de Rideau chez WMH PROJECT - Congrès HIm - Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie



Modalités d'inscription 84^e Congrès

Hébergement

► **Nous vous rappelons que le versement intégral des nuits vous sera demandé pour votre séjour.**

Le solde de votre séjour sera à régler fin juillet afin de recevoir votre bon d'hébergement sur lequel figurera le montant versé.

Les extras seront à payer auprès de l'hôtel lors de votre départ.

Nous vous informons que la catégorie d'hôtel (A, B, C...) ne correspond pas au classement d'étoiles des hôtels : il s'agit de catégories tarifaires.

À partir du 30 juin, nous ne pourrons plus garantir les quotas hôteliers. Chaque nouvelle réservation de chambre entraînera une demande auprès des hôtels correspondants à la catégorie que vous aurez choisie sans garantie d'acceptation.

**Toute modification doit être formulée par écrit
(par mail : congrshlm@ldr.fr).**

La gestion en ligne étant automatisée seuls les hôtels complets sont portés à votre connaissance.

Modalités d'inscription 84^e Congrès

Mode d'inscription & règlement

▶ Par internet

www.union-habitat.org

Rubrique "Le Congrès" ; onglet "S'inscrire" et cliquez sur la rubrique "accéder à tous les espaces du Congrès" puis "organismes adhérents"
Vous devrez envoyer à l'Agence Lever de Rideau le règlement accompagné de la copie de la facture ou de ses références.

▶ Relevé d'identité bancaire / Crédit Coopératif

Titulaire du compte : UNION SOCIALE POUR HABITAT
Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF
Code Banque : 42559
Code Guichet : 10000
Numéro de Compte : 08001670749
Clé RIB : 55
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0016 7074 955
CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Règlement à envoyer à (*attention nouvelle adresse postale*) :

L'agence Lever de Rideau chez WMH PROJECT - Congrès Hlm - Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie
ou sur l'adresse mail congrshlm@ldr.fr (pour les règlements par virement)

Pour un paiement par chèque vous devrez le rédiger à l'ordre de Congrès Hlm.

Facturation

▶ Important à lire attentivement : nouvelles modalités de facturation

Depuis l'année dernière, le système d'inscriptions adresse dès validation de votre panier un mail au gestionnaire désigné par l'organisme, accompagné d'une facture afin de payer les inscriptions et autres prestations commandées.

Chaque modification ou nouvelle prestation commandée fera l'objet d'une nouvelle facture.

Dès lors que des inscriptions sont validées, le gestionnaire recevra chaque fin de mois (à partir de mai) un mail lui indiquant l'état financier de son dossier : *"montant payé et solde restant dû, accompagné ou non de la facture au réel notamment pour les réservations hôtelières demandées"*.

Tous les organismes ayant effectué leur inscription et/ou réservation hôtelière et ayant reçu leur facture finale devront impérativement la solder soit à réception soit au plus tard avant le 1^{er} septembre afin de recevoir le(s) dossier(s) complet(s) des congressistes inscrits au Congrès.

Pour toute inscription tardive après le 2 septembre, la facture devra être régularisée pour recevoir le(s) dossier(s) des congressistes inscrits au Congrès.

Modalités d'inscription 84^e Congrès

Conditions d'annulation

Inscription

Toute annulation devra être confirmée par mail à L'agence Lever de Rideau.

En cas d'annulation entre l'inscription et le 17 juin : **aucun frais d'annulation ne sera perçu**

En cas d'annulation entre le 18 juin et le 19 août : **50% de frais d'annulation seront retenus**

Au-delà du 19 août, 100% de frais d'annulation

Hébergement

Attention, cette année les hôteliers demandent le versement intégral des nuits réservées pour votre séjour.

En cas d'annulation entre la réservation et le 17 juin : **50% des arrhes seront retenus.**

Entre le 17 juin 2024 et le 19 août 2024 : 100% des arrhes seront retenus, même en cas d'annulation partielle du séjour.

En cas de no show sur l'une de vos dates de séjour à Montpellier ou en cas d'annulation à partir du 19 août 2024, la totalité de la réservation est due.

Plus d'informations :

Lina LE CHEVILLER • Agence Lever de rideau
Téléphone : 01 53 63 49 39

Toute annulation devra être confirmée par écrit à :

Agence Lever de Rideau
E-mail : congrshlm@ldr.fr

Modalités d'inscription 84^e Congrès

Transport (tarifs spéciaux congrès)

Vous bénéficiez de tarifs avantageux sur le réseau Sncf et sur la compagnie aérienne Air France, à condition d'anticiper votre réservation. [Réservations dès maintenant](#)



Événement : **CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT** • Code Identifiant : **41074AF**
Valable pour transport du **17/09/2024** au **03/10/2024** • Lieu de l'événement : **MONTPELLIER**

*Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales ainsi que des conditions de vente et d'après-vente préférentielles sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).***

Connectez-vous sur le site internet de l'événement ou directement via

<https://www.globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=41074AF> pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis*,
- effectuer votre réservation,
- faire émettre votre billet électronique*

Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

** soumis à conditions / ** non disponible dans certains pays*

Voitures de location

Il n'y a plus de réservation à tarif préférentiel, vous pouvez donc choisir le loueur de votre choix.



www.sncf-connect.com

Les réservations peuvent être effectuées trois mois avant la date du voyage. Attention le tarif Congrès n'existe plus à la SNCF.

Modalités d'inscription 84^e Congrès

Transports à Montpellier

Le Congrès 2024 se tiendra au Parc des Expositions de Montpellier

Horaires d'ouverture : 8h30 à 19h00

• RÉSEAU URBAIN

La ville bénéficie d'un réseau de tramway très performant. Nous vous invitons à utiliser ce mode de transport afin de faciliter vos déplacements entre le centre ville et le Parc des Expositions.

Vous pourrez commander un pass 3 jours (du 24 au 26 septembre) lors de votre inscription au prix de 8€.

Dans le cas où votre séjour serait plus long, vous devrez télécharger sur votre téléphone portable l'application de la TaM : M'Ticket afin d'acheter les pass complémentaires.

• NAVETTES

Parc Expos / hôtels / Parc Expos

Nous mettons à votre disposition à partir du mardi 24 septembre, des **navettes congrès**, excepté pour les hôtels situés en centre-ville et desservis par les transports.

Attention vous pourrez consulter le plan de transport qui vous sera adressé ultérieurement.

Accès vers Montpellier

• VENIR EN VOITURE

2.500 places de parking aux abords immédiats du Parc des Expositions. Sur l'**A709**, prenez la sortie n°29 Montpellier-Est, puis direction Carnon sur la D66.

• VENIR EN AVION

AÉROPORT MONTPELLIER MÉDITERRANÉE

www.montpellier-aeroport.fr : Aéroport à 10mn.

Location de véhicules sur place. Toutes les grandes enseignes de location de voitures sont présentes à l'aéroport. Leurs comptoirs sont situés à l'extérieur de l'aéroport.

Station de taxi sur place. Pour réserver : **04 30 96 60 60**

• VENIR EN TRAIN

Gare TGV St Roch à 25mn du Parc en tramway

Gare TGV Montpellier Sud de France à 15mn du Parc en voiture

• VENIR EN TRANSPORT EN COMMUN

Tramway : ligne 3 directe du centre ville direction Pérols Etangs de l'Or, descente PARC EXPO.

Informations complémentaires :

www.union-habitat.org (rubrique : Le Congrès)



**L'UNION SOCIALE
POUR L'HABITAT**

Les Hlm, l'habitat en Mouvement